

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES LAURENTIDES

2014-2019

CRÉ DES LAURENTIDES

Hôtel de région
161, rue de la Gare, bureau 205
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2B9

Tél.: 450 436-3111
Télec.: 450 436-7477
cre@crelaurentides.qc.ca

PHOTOGRAPHIES

Bureau du cinéma et de la télévision Laurentides
Conférence régionale des élus des Laurentides
Ministère du développement durable, de
l'Environnement, de la Faune et des Parcs

PHOTO DE COUVERTURE

Sainte-Agathe-des-Monts & lac des Sables,
MRC Laurentides

RÉDACTION

Bureau de direction de la Conférence régionale des élus
des Laurentides

PRODUCTION

Bureau de direction de la Conférence régionale des élus
des Laurentides

CONCEPTION GRAPHIQUE

Valériane Noël

* Le genre masculin utilisé dans ce document désigne
aussi bien les femmes que les hommes.

MOT DU PRÉSIDENT



Tout comme son prédécesseur, le Plan de développement des Laurentides 2014-2019 est l'aboutissement d'un travail collectif réalisé avec la contribution de l'ensemble des intervenants de la région. Nous croyons que ce Plan réussira à mobiliser les Laurentides autour des enjeux qu'il nous faudra résoudre pour s'assurer que notre vision relative à la qualité de vie de nos citoyens et citoyennes se perpétue.

Pour ce faire, le Plan de développement des Laurentides 2014-2019 mise sur cinq grandes orientations qui touchent à chacun des aspects essentiels au bien-être des résidents des Laurentides. Ces orientations proposent d'ailleurs des solutions stimulantes et innovantes aux enjeux et défis qui se dresseront devant nous au cours des cinq prochaines années.

Bien que l'avenir de la région s'annonce très prometteur, il faut rester très vigilant. Nous possédons présentement tous les outils pour nous permettre de relever les nombreux défis d'aujourd'hui et de demain en saisissant les opportunités qui s'offrent à nous. En travaillant ensemble sur les projets collectifs que nous propose ce plan de développement, nous réussirons non seulement à conserver notre position enviable, mais également à hisser les Laurentides à un niveau supérieur.

En regard des années à venir, je souhaite de tout cœur que le Plan de développement des Laurentides 2014-2019 puisse avoir un effet bénéfique sur la vie de chaque citoyen de notre belle région. Pour y parvenir, je prends donc l'engagement, au nom des membres du conseil d'administration de la CRÉ des Laurentides, que la CRÉ va exercer une veille attentive pour faire en sorte que les objectifs du Plan soient atteints.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Ayoub', written in a cursive style.

M. Ramez Ayoub
Maire de Lorraine

TABLE DES MATIÈRES

01

PRÉSENTATION DE LA CRÉ DES LAURENTIDES 05

- 1.1 Mission
- 1.2 Conseil d'administration

02

CONTEXTE & DÉMARCHE 06

03

PRINCIPES & FONDEMENTS 07

- 3.1 Égalité entre les femmes & les hommes
- 3.2 Occupation et vitalité du territoire
- 3.3 Développement durable

04

OPPORTUNITÉS & DÉFIS 10

05

VISION 11

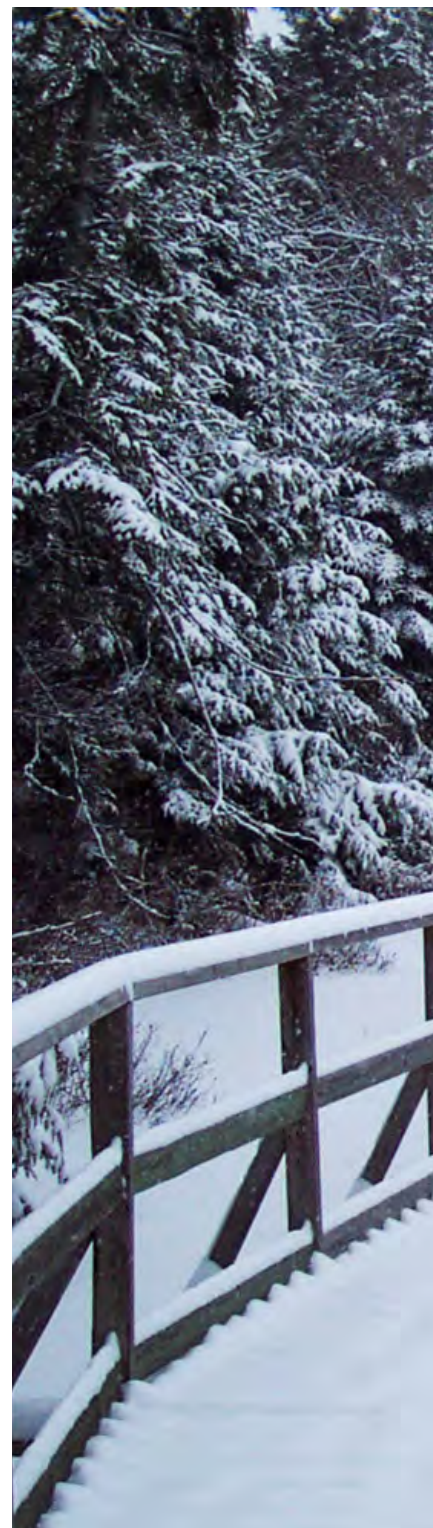
06

FICHES & TABLEAUX

- A /** Assurer la compétitivité économique des Laurentides 14
- B /** Optimiser la mobilité des individus et des marchandises 16
- C /** Encourager l'occupation dynamique et la gestion équilibrée du territoire 18
- D /** Offrir à chaque citoyen un continuum de services publics et communautaires équitables 20
- E /** Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens 22

07

RÉFÉRENCES & LEXIQUE 25



01 PRÉSENTATION CRÉ des Laurentides



MRC Laurentides

1.1 MISSION

La mission de la Conférence régionale des élus (CRÉ) des Laurentides est définie par la *Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire* (L.R.Q., c. M-22.1). La CRÉ des Laurentides est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional. Son mandat consiste, notamment, à favoriser la concertation des acteurs sur le territoire, donner des avis au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire sur des sujets liés au développement régional et procéder à l'élaboration d'un **plan de développement quinquennal** pour la région.

1.2 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la CRÉ des Laurentides est composé :

- Des préfets des huit MRC de la région : Antoine-Labelle, Argenteuil, Deux-Montagnes, Laurentides, Mirabel, Pays-d'en-Haut, Rivière-du-Nord et Thérèse-De Blainville;
- Des maires des municipalités de 5000 habitants et plus;
- De quatre maires de municipalités de moins de 5000 habitants;
- D'un représentant du conseil de bande de la communauté de Kanesatake;
- De treize représentants du secteur socio-économique;
- Des députés de l'Assemblée nationale dont la circonscription se trouve en partie ou entièrement sur le territoire (membres non-votants).

Le conseil d'administration délègue certains pouvoirs à un comité exécutif dont les dix membres sont issus du conseil d'administration.

02 / CONTEXTE & DÉMARCHE

La CRÉ des Laurentides a pour mission, entre autres, de procéder à l'élaboration d'une planification stratégique quinquennale pour la région des Laurentides. La précédente planification, le Plan d'action des Laurentides 2007-2012, a été le catalyseur de plusieurs actions concertées entre les acteurs de la région. Le Bilan du Plan d'action des Laurentides 2007-2012 a d'ailleurs permis de constater des résultats plus qu'appréciables à ce niveau.

L'élaboration du Plan de développement des Laurentides 2014-2019 a été l'occasion d'un processus de consultation sans précédent au sein de la région. Les membres du conseil d'administration, les directions régionales des ministères, les directeurs généraux des MRC ainsi que plusieurs autres acteurs œuvrant au développement des Laurentides ont été interpellés dans le cadre de rencontres individuelles ou collectives autour de thématiques particulières. Depuis 2012, les événements suivants ont permis l'élaboration de cette planification stratégique :

- Hiver 2012 : Lac-à-l'épaule regroupant les membres du conseil d'administration de la CRÉ des Laurentides;
- Automne 2012 - printemps 2013 : tournée du président auprès des conseils des maires des MRC;
- Été 2013 : consultations individuelles avec plus de quarante acteurs en développement axées sur les enjeux et les défis à relever dans les Laurentides;
- Automne 2013 : consultations de groupes liées à des thématiques identifiées dans certaines orientations : développement territorial, social et identitaire;
 - tenue du Sommet économique des Laurentides (30 septembre 2013): développement économique avec un volet portant sur le transport.
- Hiver 2014 : consultation des membres du conseil d'administration de la CRÉ.

Nous sommes donc fiers d'affirmer que le Plan de développement des Laurentides 2014-2019 est le fruit d'une réflexion commune sur l'avenir de la région. Le bureau de direction de la CRÉ a été soucieuse de représenter les résultats de cette large consultation des partenaires. Il en ressort une vision concertée du développement des Laurentides. Nous espérons que le Plan de développement des Laurentides devienne un document de référence pour les partenaires et un moteur d'avancement pour la région!

03 PRINCIPES & FONDEMENTS

Plusieurs principes ont également guidé la CRÉ des Laurentides et ses partenaires dans l'élaboration du plan de développement. Ultérieurement, ces mêmes principes continueront de diriger les actions portées par cette planification stratégique.

3.1 LA PLEINE ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES & LES HOMMES

L'égalité entre les sexes demeure une préoccupation de taille pour la région des Laurentides. Ainsi, nous nous appuyons sur les sept grandes orientations de la politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, intitulée *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, pour guider nos actions :

- Pour la promotion de modèles et de comportements égalitaires;
- Vers l'égalité économique entre les femmes et les hommes;
- Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles;
- Pour des approches en santé adaptées aux spécificités des femmes;
- Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie;
- Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles;
- Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes les régions, en tenant compte de leurs spécificités. (SCF, 2014)



3.2 L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

La Loi sur l'Occupation et la vitalité des territoires (L.R.Q., c.M-22.1) a été sanctionnée le 3 mai 2012. Elle prévoit un certain nombre de principes auxquels a tenu compte la CRÉ des Laurentides dans l'élaboration de ce plan.

LE RESPECT DES SPÉCIFICITÉS DES NATIONS AUTOCHTONES ET DE LEUR APPORTS À LA CULTURE QUÉBÉCOISE

« [L]es nations autochtones constituent des nations distinctes, ayant des cultures, des langues, des coutumes et des traditions qui leur sont propres ainsi que des droits reconnus et revendiqués. De par leur nature inclusive, l'occupation et la vitalité des territoires s'adressent donc également aux Autochtones »;

L'ENGAGEMENT DES ÉLUS

« [L]'occupation et la vitalité des territoires s'appuient sur l'action des personnes élues membres de l'Assemblée nationale, du conseil d'une municipalité, d'un conseil de bande, du conseil d'un village nordique, de l'Administration régionale Crie ou du conseil d'une commission scolaire »;

LA CONCERTATION

« [L]a concertation entre les personnes élues et les acteurs socioéconomiques d'une collectivité, s'appuyant sur les aspirations et la mobilisation de la population, constitue une importante contribution à l'occupation et la vitalité des territoires »;

LA COMPLÉMENTARITÉ TERRITORIALE

« [L]es personnes élues et les acteurs socioéconomiques de collectivités voisines ou partageant des intérêts communs sont invités à s'associer et à unir leurs forces pour collaborer, planifier et agir de façon complémentaire et profitable à ces collectivités »;

L'ACTION GOUVERNEMENTALE MODULÉE

« [L]'action gouvernementale est modulée pour tenir compte de la diversité et de la spécificité des territoires, ainsi que de la recherche de l'équité entre les territoires et les collectivités »;

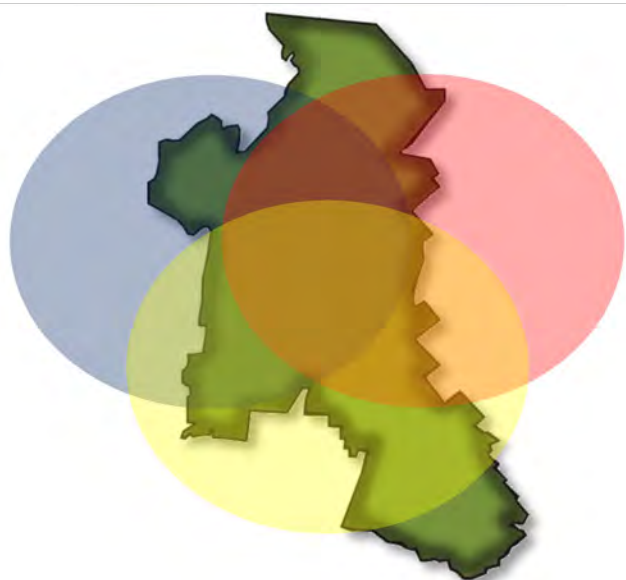
LA COHÉRENCE ET L'EFFICIENCE DES PLANIFICATIONS ET DES INTERVENTIONS SUR LES TERRITOIRES

« [L]a meilleure cohérence possible entre les différentes planifications demandées aux municipalités, aux conférences régionales des élus et aux communautés métropolitaines est recherchée dans le but de maximiser l'efficacité des décisions et des interventions ».

3.3 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les principes du développement durable sont issus de la Loi sur le développement durable (L.R.Q. c. D-8.1.1) sanctionnée en 2006. Ces principes sont ceux de la gouvernance dans une perspective du développement durable partagés au Québec. Ils sont aussi issus de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, un texte fondateur auquel adhère la communauté internationale depuis 2002.

À travers chacun de ces principes se retrouvent des fondements indissociables au développement actuellement préconisé par la région. Puisque la CRÉ des Laurentides travaille sur des enjeux considérés comme étant transversaux, l'aspect territorial a été intégré aux trois fondements initiaux, comme en témoigne le modèle suivant mis de l'avant à maintes reprises lors des consultations :



- SOCIAL
- ÉCONOMIQUE
- ENVIRONNEMENTAL

- SANTÉ & QUALITÉ DE VIE
- ÉQUITÉ & SOLIDARITÉ SOCIALES
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
- EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE
- PARTICIPATION & ENGAGEMENT
- ACCÈS AU SAVOIR
- SUBSIDIARITÉ
- PARTENARIAT & COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE
- PRÉVENTION
- PRÉCAUTION
- PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL
- PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ
- RESPECT DE LA CAPACITÉ DE SUPPORT DES ÉCOSYSTÈMES
- PRODUCTION & CONSOMMATION RESPONSABLES
- POLLUEUR PAYEUR
- INTERNALISATION DES COÛTS

04 OPPORTUNITÉS & DÉFIS

- Les Laurentides sont la deuxième région au Québec en ce qui concerne la croissance économique et démographique (MFÉ, 2012). Les perspectives sont très favorables comparativement à plusieurs autres régions québécoises.
- Les taux d'activité et d'emploi augmentent chaque année et sont plus élevés dans les Laurentides que la moyenne québécoise. Les Laurentides se situent au deuxième rang parmi les régions de la province pour ces deux taux. (MFÉ, 2013)
- Plusieurs secteurs d'activités économiques prévoient des difficultés de recrutement et, par la même occasion, des pénuries de main-d'œuvre qualifiée au cours des prochaines années.
- Au cours des dix dernières années, le taux de décrochage des jeunes a diminué passant de 32,3 % en 2003-2004 à 17,4 % en 2010-2011, soit une baisse d'environ 440 décrocheurs par année. (PREL, 2013)
- Les services gouvernementaux ou parapublics représentent 18 % des emplois dans la région. (MFÉ, 2012)
- La région des Laurentides représentait, en 2012, 7 % de la population du Québec (563 139 habitants), se classant au 4^e rang des régions les plus peuplées. (MFÉ, 2013)
- Entre 1996 et 2012, la population de plus de 65 ans est passée de 9,9 % à 15,3 % dans l'ensemble de la population. (Statistique Canada, 2013, cité dans ISQ, 2013)
- Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement a été adopté à l'hiver 2012. Il influence directement les schémas d'aménagement des MRC membres de la CMM, soit la MRC Thérèse-De Blainville, Mirabel et Deux-Montagnes en limitant notamment le développement de nouvelles zones industrielles, en encourageant l'aménagement de Transit-Oriented Development et en favorisant la densification des zones actuelles.
- Les Laurentides se distinguent par une expertise reconnue dans plusieurs secteurs d'activités, notamment par le biais des créneaux d'excellence :
 - Tourisme de villégiature quatre saisons à l'international : reconnu comme créneau leader au Québec;
 - Utilisation et transformation de la forêt mixte;
 - Transport terrestre avancé.

05 VISION

NOTRE VISION DES CINQ PROCHAINES ANNÉES

La vision des Laurentides s'articule autour de la **QUALITÉ DE VIE**. L'essor de la région repose sur la qualité de vie qu'elle offre à ses citoyens. La croissance démographique et économique qui prévaut depuis quelques années en témoigne.

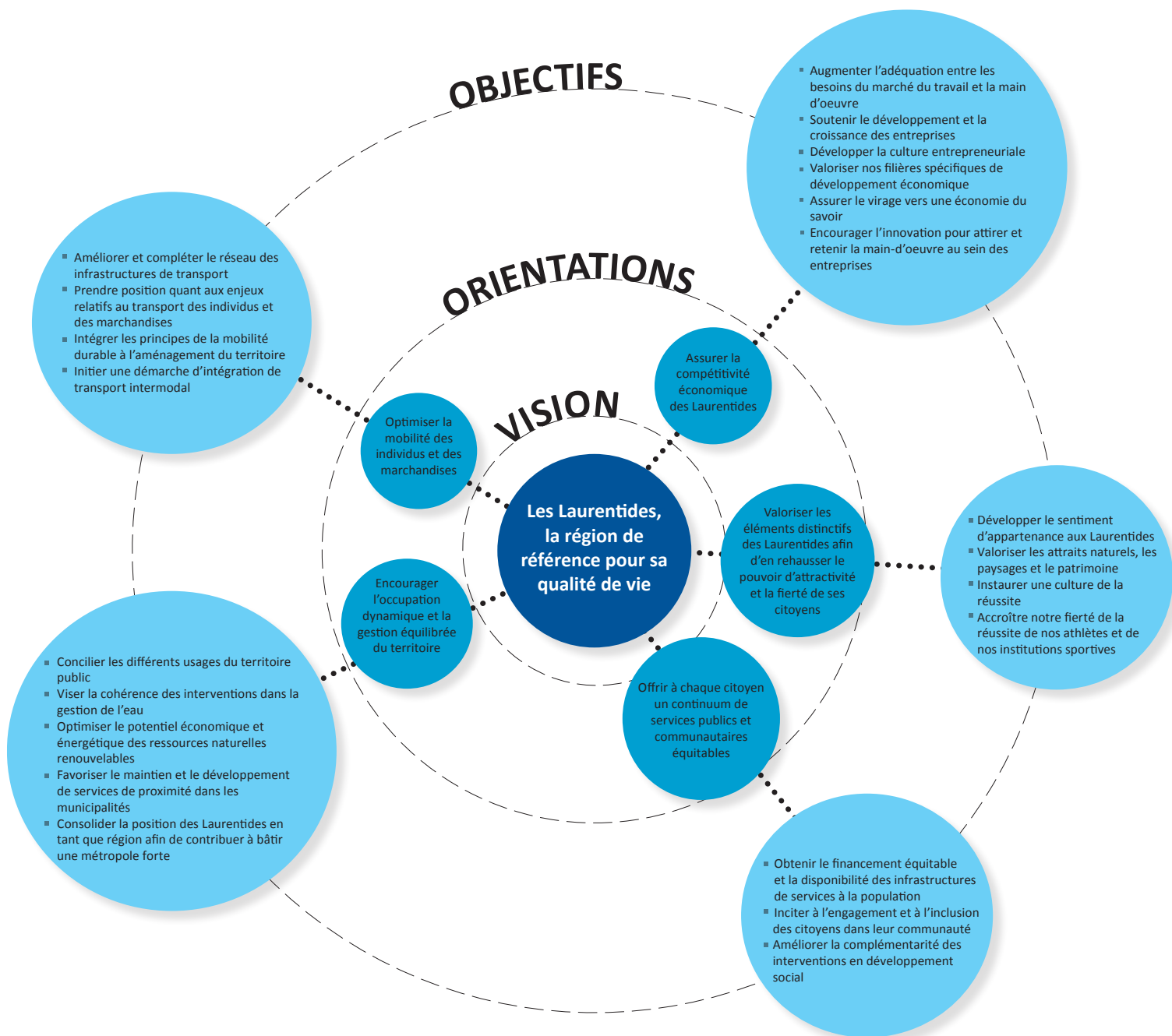
« Les Laurentides, la région de référence pour sa qualité de vie. »

La qualité de vie des Laurentides repose sur divers éléments dont la proximité à la métropole et l'attrait de ses paysages sont indéniables. Ainsi, elle offre des emplois de qualité à ses citoyens et des milieux de vie sains avec des espaces pour pratiquer des loisirs convoités de tous. L'intérêt que présente la région est d'ailleurs confirmé par les milliers d'excursionnistes et de touristes qui la fréquentent annuellement. Également, les Laurentides cherchent à offrir un environnement toujours plus compétitif aux entreprises qui y prennent racine.

La vision du Plan de développement des Laurentides 2014-2019 définit une visée commune et partagée parmi les acteurs régionaux. Elle se décline par cinq grandes orientations qui constituent les axes de développement prioritaires pour les cinq prochaines années. Ces orientations sont autant de manières d'arriver à réaliser la vision, soit à concrétiser la qualité de vie que les Laurentides proposent. Ces orientations sont vastes et inclusives. Elles se subdivisent elles-mêmes en objectifs concrets et modulés en fonction de la diversité régionale.



Parc linéaire "Le P'tit Train du Nord", Vieille gare, Saint-Jérôme
MRC Rivière-du-Nord



06 FICHES & TABLEAUX



Ville de Saint-Jérôme, MRC Rivière-du-Nord

A / ASSURER LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE DES LAURENTIDES

CONSTATS

Le contexte économique des Laurentides est marqué par une forte croissance au cours des dernières années.

- L'économie résidentielle est un moteur économique important pour la région.

La région des Laurentides est la première région québécoise pour son affluence touristique et son taux d'emplois attribuables au tourisme.

Le secteur des services représentera de plus en plus d'emplois dans la région.

Le taux entrepreneurial des Laurentides est plus élevé que la moyenne québécoise. (MFÉ, 2012)

Plusieurs secteurs d'activités prévoient une pénurie de main-d'œuvre qualifiée au cours des prochaines années.

Les entreprises connaissent d'importantes difficultés au moment du démarrage. (Fondation de l'entrepreneurship, 2010, cité dans MFÉ, 2012)

La proximité à la métropole montréalaise est considérée comme un vecteur stratégique de développement.

Les Laurentides voient trois de leurs secteurs d'activités reconnus par le programme ACCORD du gouvernement du Québec: *le tourisme de villégiature quatre saisons, l'utilisation et la transformation de la forêt mixte et le transport terrestre avancé.*

Le regroupement de plusieurs entreprises d'envergure en aéronautique autour du site aéroportuaire de Mirabel représente une forte opportunité de développement économique.

OBJECTIFS

AUGMENTER L'ADÉQUATION ENTRE LES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET LA MAIN-D'ŒUVRE.

MOYENS/ACTIONS

Assurer la concertation des partenaires dans les secteurs économiques jugés névralgiques à partir du portrait des besoins du marché du travail.

Mettre en évidence les opportunités d'emploi dans des secteurs jugés en demande.

Assurer une offre de formation adaptée.

COLLABORATEURS CLÉS

Conférence régionale des élus des Laurentides

Emploi-Québec
Direction régionale

Table Interordres des Laurentides

CIBLES

Mise en place d'outils d'informations

Réalisation et diffusion périodique de portraits régionaux

Adoption, révision et mise en oeuvre du plan d'aménagement de la formation continue et professionnelle des Laurentides

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES.

Assurer l'adéquation entre les besoins des entreprises selon leur phase de développement (démarrage, croissance, maturité, relève, etc.) et les services qui leur sont offerts.

Assurer la disponibilité des zones industrielles.

Laurentides Économique

Laurentides Économique

Hausse du taux de survie après cinq ans des entreprises soutenues financièrement

Expansion de la superficie des zones industrielles disponibles aux entreprises

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS	COLLABORATEURS CLÉS	CIBLES
DÉVELOPPER LA CULTURE ENTREPRENEURIALE.	Accroître la reconnaissance des entrepreneurs.	Table d'action en entrepreneuriat des Laurentides	Bonification de la visibilité des entrepreneurs s'étant démarqués
	Promouvoir les valeurs entrepreneuriales dans le système d'éducation.	Table d'action en entrepreneuriat des Laurentides	Intégration de valeurs entrepreneuriales aux activités éducatives
	Soutenir l'entrepreneuriat.	Laurentides Économique	Hausse du taux entrepreneurial
VALORISER NOS FILIÈRES SPÉCIFIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.	Consolider le pôle aéronautique en tant que vecteur stratégique de développement.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Reconnaissance du pôle aéronautique
	Optimiser les retombées économiques générées par le <i>tourisme de villégiature quatre saisons, l'utilisation et la transformation de la forêt mixte et le transport terrestre avancé</i> ainsi que par les filières émergentes.	Créneaux ACCORD / Conférence régionale des élus des Laurentides	Appui aux créneaux d'excellence et reconnaissance de nouvelles filières
	Redéployer le créneau <i>Aliments et mets préparés</i> .	Conférence régionale des élus des Laurentides	Mobilisation et adhésion des entreprises du secteur
ASSURER LE VIRAGE VERS UNE ÉCONOMIE DU SAVOIR.	Favoriser la collaboration entre les entreprises et le secteur de la recherche et du développement.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Développement et renforcement de liens complémentaires entre les centres de recherche et de développement et les entreprises
	Implanter des outils pour une veille stratégique sur le développement économique régional.	Laurentides Économique	Émission et actualisation d'une veille stratégique
ENCOURAGER L'INNOVATION POUR ATTIRER ET RETENIR LA MAIN-D'ŒUVRE AU SEIN DES ENTREPRISES.	Valoriser la conciliation famille-travail-études.	Chambre de commerce régionale des Laurentides	Implantation de mesures au sein des milieux de travail et de formation
	Initier des actions spécifiques pour que les jeunes diplômés travaillent dans la région.	Forum jeunesse des Laurentides	Intégration et mise en œuvre d'une stratégie migratoire

B / OPTIMISER LA MOBILITÉ DES INDIVIDUS ET DES MARCHANDISES

CONSTATS

Les infrastructures routières sont de plus en plus sollicitées en raison de la croissance démographique et de l'affluence touristique.

- Quotidiennement, c'est 209 000 déplacements pour le travail qui sont effectués par les habitants du territoire de la CMM dans la région des Laurentides. (CMM, 2012)

Bien que plusieurs efforts y soient dédiés, le transport en commun ne constitue pas encore une alternative intéressante en dehors des heures de grande affluence. (CMM, 2012)

Le transport intermodal permet une réduction des déplacements en voiture en combinant plus d'un mode de transport pour un seul déplacement.

- La voiture est le mode de transport préféré des citoyens des Laurentides.

- Les citoyens n'ont pas suffisamment recouru au transport actif dans leurs déplacements quotidiens.

Certains acteurs hors du territoire du CITL affirment leur volonté de consolider le réseau de transport en commun au nord par le Réseau régional supérieur intégré.

Les Laurentides disposent d'une expertise de renommée en électrification des transports avec des infrastructures de recherche et de développement.

Une *Politique québécoise de mobilité durable* a été annoncée en février 2014.

OBJECTIFS

AMÉLIORER ET COMPLÉTER LE RÉSEAU DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT.

MOYENS/ACTIONS

Mettre en œuvre les priorités d'infrastructures routières :

- Améliorer la sécurité et la fluidité de la 117 dans les MRC des Laurentides et d'Antoine-Labelle en priorisant une route à quatre voies.
- S'assurer que le projet de l'autoroute 19 voit le jour.
- S'assurer du prolongement de l'autoroute 13 jusqu'à l'autoroute 50 et faciliter la mise en place d'une voie réservée au transport en commun.
- Créer une voie additionnelle réservée au transport en commun sur l'autoroute 15.
- Améliorer le tronçon de l'autoroute 50 entre l'aéroport de Mirabel et la ville de Lachute.

Voir à la construction de gares à Mirabel et Boisbriand

COLLABORATEURS CLÉS

Conférence régionale des élus des Laurentides

Coalition pour le parachèvement de l'autoroute 19

Conférence régionale des élus des Laurentides

Conseil intermunicipal de transport Laurentides

Conférence régionale des élus des Laurentides

Mirabel / Boisbriand

CIBLES

Élargissement de la 117 dans les portions jugées névralgiques

Prolongement de l'A19

Prolongement de l'A13 et désignation d'une voie réservée au transport en commun

Ajout d'une voie dédiée au transport en commun

Élargissement de l'A50

Mise en service des gares

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS	COLLABORATEURS CLÉS	CIBLES
	Développer le réseau de chemins multi-usages d'accès aux ressources ainsi que le réseau local de connexion inter municipal.	Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides	Élaboration de plans d'intervention en infrastructures routières locales et d'un plan du réseau prioritaire de chemins multi-usages
PRENDRE POSITION QUANT AUX ENJEUX RELATIFS À LA MOBILITÉ DES INDIVIDUS ET DES MARCHANDISES.	Se doter d'outils d'aide à la décision en matière de mobilité des individus et des marchandises.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Mise à contribution de l'Atlas Web des Laurentides
	Saisir les opportunités que présentent la stratégie gouvernementale d'électrification des transports et l'expertise des Laurentides dans ce domaine.	Centre national du transport avancé / Institut du transport avancé du Québec	Implantation d'un centre de recherche complémentaire et/ou d'entreprise(s) œuvrant en électrification des transports
INTÉGRER LES PRINCIPES DE LA MOBILITÉ DURABLE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.	Prôner la concertation régionale afin de maintenir la fluidité des déplacements en période de travaux et de congestion.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Réduction des périodes de congestion occasionnées par des travaux
	Planifier l'aménagement du territoire en fonction des besoins actuels et futurs en transport individuel, collectif et adapté.	Municipalités régionales de comtés	Prise en compte des principes de la mobilité durable dans la planification territoriale
	Rendre le transport collectif accessible à l'ensemble des citoyens.	Conseil intermunicipal de transport Laurentides / Transport adapté et collectif des Laurentides / Autorités organisatrices de transport des Laurentides	Hausse du nombre d'utilisateurs des transports collectifs
INITIER UNE DÉMARCHE DE TRANSPORT INTERMODAL.	Soutenir le développement d'une culture de transport multimodal.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Mise en place de politiques publiques
	Encourager les citoyens à faire usage de moyens de transport alternatifs et complémentaires et les sensibiliser aux bienfaits du transport actif.	Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides	Mise en place et diffusion élargie d'activités de communication
	Assurer l'aménagement de gares et terminus en « pôles intermodaux ».	Conseil intermunicipal de transport Laurentides / Transport adapté et collectif des Laurentides / Autorités organisatrices de transport des Laurentides	Construction et/ou addition d'infrastructures favorisant l'utilisation du transport intermodal

C / ENCOURAGER L'OCCUPATION DYNAMIQUE ET LA GESTION ÉQUILIBRÉE DU TERRITOIRE

CONSTATS

La cohabitation entre les divers usagers du territoire public demeure complexe.

- La CRNTL travaille à la conciliation des usages par la mise en œuvre du PRDIRT et la coordination des Tables GIRT.

Le Comité de concertation régional sur la gestion de l'eau a été mis sur pied en 2012 pour harmoniser la gestion de l'eau.

En 2012, il y avait 8,1% d'aires protégées sur le territoire des Laurentides. (MDDEP, 2012)

- Les nouvelles aires protégées présentent des opportunités quant à la mise en valeur du territoire, dont la valorisation des paysages et la préservation des milieux naturels aux caractéristiques particulières.

L'industrie de la deuxième et troisième transformation du bois n'est pas suffisamment développée.

- La composition forestière particulière des Laurentides (forêt feuillue et mixte) complexifie la planification et l'exploitation forestière dans la région.

Les MRC faisant partie de la CMM doivent composer avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS	COLLABORATEURS CLÉS	CIBLES
CONCILIER LES DIFFÉRENTS USAGES DU TERRITOIRE PUBLIC.	Développer des outils facilitant la compréhension des éléments de planification des usages du territoire.	Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides	Développement d'outil(s) numérique(s) vulgarisé(s)
	Améliorer les mécanismes d'information et les processus de concertation en amont des nouveaux projets de développement.	Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides	Amélioration des processus de consultation publique
	Faciliter la cohabitation entre les détenteurs de droits et les usagers du territoire public.	Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides	Bonification et reconnaissance de la pertinence des processus de médiation
	Mettre en valeur les aires protégées.	Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides	Finalisation du réseau d'aires protégées et élaboration d'ententes de valorisation
	Réaffirmer les éléments de régionalisation contenus dans le PRDIRT et le reconnaître comme le principal outil de développement territorial.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Reconnaissance de la pertinence du PRDIRT

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS	COLLABORATEURS CLÉS	CIBLES
VISER LA COHÉRENCE DES INTERVENTIONS DANS LA GESTION DE L'EAU.	Dresser le portrait de la gouvernance de l'eau à l'échelle régionale.	Comité de concertation sur la gestion de l'eau	Élaboration d'un portrait régional
	Harmoniser les actions, les rôles et les responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion de l'eau.	Comité de concertation sur la gestion de l'eau	Réalisation d'actions concertées entre les intervenants
OPTIMISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES.	Accroître et diversifier l'utilisation des produits de la 1 ^{ère} à la 3 ^e transformation de la filière <i>Bois</i> .	Signature Bois Laurentides	Utilisation et transformation de la totalité de la matière ligneuse
	Améliorer l'offre touristique de villégiature et de produits d'aventure, dont la chasse et de la pêche.	Tourisme Laurentides	Maintien de l'affluence touristique
	Diversifier la production et développer la mise en marché des produits forestiers non-ligneux et mettre en place les conditions favorables au développement de l'acériculture.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Développement de la production des produits forestiers non-ligneux, incluant l'acériculture
	Réduire notre dépendance à l'énergie fossile et développer des énergies alternatives.	Table régionale sur l'énergie	Réduction des émissions de GES et utilisation accrue d'énergies renouvelables
FAVORISER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES DE PROXIMITÉ DANS LES MUNICIPALITÉS.	Améliorer la qualité et étendre la couverture des réseaux de télécommunication.	Municipalités régionales de comtés	Augmentation de la population desservie
CONSOLIDER LA POSITION DES LAURENTIDES EN TANT QUE RÉGION AFIN DE CONTRIBUER À BÂTIR UNE MÉTROPOLE FORTE.	Accroître le pouvoir d'influence des Laurentides auprès de la CMM.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Représentation politique auprès de la CMM
	Consolider l'alliance stratégique formée entre les régions de la couronne-nord (Laurentides et Lanaudière).	Municipalités régionales de comtés	Opérationnalisation de l'alliance stratégique
	Mettre en évidence la double appartenance des Laurentides auprès du gouvernement du Québec.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Représentation politique auprès du gouvernement du Québec

D / OFFRIR À CHAQUE CITOYEN UN CONTINUUM DE SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES ÉQUITABLES

CONSTATS

La forte croissance démographique et le vieillissement de la population vont entraîner des besoins encore plus marqués au cours des prochaines années. (ASSSL, 2012)

- Les projections démographiques indiquent que, d'ici 2020, la population âgée de 65 ans ou plus va s'accroître de 54 % dans les Laurentides, une hausse plus marquée que l'ensemble du Québec. (ASSSL, 2012)

Des déficits majeurs de ressources humaines et financières sont recensés dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux. (ROCL, 2013)

- Au cours des dernières années, plusieurs investissements publics d'importance ont été retardés dans la région.
- Avec 1,39 médecins par 1000 habitants en 2011 et 9,49 personnels infirmiers par 1000 habitants en 2012, les Laurentides se retrouvent au 15^e rang des régions du Québec dans les deux cas. (ISQ, 2012)

Le bénévolat permet d'atténuer les coûts de la main-d'œuvre liés à certains services offerts à la population.

La capacité d'action des acteurs en développement social n'est pas la même selon les paliers et les territoires d'intervention. (Niska, 2012)

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS	COLLABORATEURS CLÉS	CIBLES
OBTENIR LE FINANCEMENT ÉQUITABLE ET LA DISPONIBILITÉ DES INFRASTRUCTURES DE SERVICES À LA POPULATION.	Produire une étude exhaustive sur le déficit structurel de financement des infrastructures et des services aux citoyens dans la région des Laurentides.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Réalisation et diffusion d'une étude régionale
	S'assurer de la prise en compte des besoins démontrés par l'étude sur le déficit structurel de la région auprès du gouvernement du Québec.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Représentation politique auprès du gouvernement du Québec
	Inciter les médecins et les professionnels de la santé à travailler dans les Laurentides.	Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides	Amélioration du ratio de médecins et de professionnels de la santé par habitants
	Assurer l'implantation et la disponibilité de logements adaptés aux réalités de chaque MRC.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Hausse du nombre de logements disponibles
INCITER À L'ENGAGEMENT ET À L'INCLUSION DES CITOYENS DANS LEUR COMMUNAUTÉ.	Faciliter l'implication bénévole des jeunes et des retraités.	Forum jeunesse des Laurentides / Table de concertation régionale des aînés des Laurentides	Intégration régionale et bonification de programme(s) de soutien au bénévolat
	Accroître la participation des citoyens à la vie démocratique de leur communauté.	Conseil régional de développement social des Laurentides	Mise en commun d'initiatives visant à stimuler la participation citoyenne
AMÉLIORER LA COMPLÉMENTARITÉ DES INTERVENTIONS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL.	Favoriser la coordination entre les organismes impliqués dans l'offre de services à la population pour un meilleur arrimage des interventions.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Mise sur pied d'un comité intersectoriel
	Inciter les intervenants en développement social à se concerter et s'engager sur des enjeux communs.	Conseil régional de développement social des Laurentides	Mise en place et/ou consolidation d'instances régionales de concertation

E / VALORISER LES ÉLÉMENTS DISTINCTIFS DES LAURENTIDES AFIN D'EN REHAUSSER LE POUVOIR D'ATTRACTIVITÉ ET LA FIERTÉ DE SES CITOYENS

CONSTATS

Lors du Lac-à-l'épaule entre les membres du conseil d'administration de la CRÉ en 2012, il fut établi que le développement d'un sentiment d'appartenance régional était une priorité.

- Une image de marque contribue à la reconnaissance de la région et au développement d'un sentiment d'appartenance.

Les paysages, les attraits naturels et les sites patrimoniaux des Laurentides font sa renommée.

Les sentiers de plein air et les parcs régionaux contribuent aussi au pouvoir d'attractivité des Laurentides.

- Les réseaux de sentiers ne sont pas complémentaires et ne bénéficient que très rarement d'interconnexions entre eux.

Le Parc linéaire du P'tit Train du Nord a connu un achalandage record en 2012 avec 647 000 passages de cyclistes et 374 000 passages de randonneurs pédestres. (CPLPTN, 2013)

- La majorité des infrastructures arrivent à leur maturité de vie: depuis 2008, 1 382 000\$ ont été dépensés pour effectuer les réparations du Parc linéaire. (CPLPTN, 2013)

La région des Laurentides est passée du 16^e rang en 2007 au 6^e rang en 2012 parmi les 17 régions québécoises pour son taux de diplomation. (MELS, 2013)

Le sport et la réussite des athlètes régionaux, les artistes qui s'illustrent et les événements d'envergure contribuent à la reconnaissance de la région et de ses attraits.

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS	COLLABORATEURS CLÉS	CIBLES
DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AUX LAURENTIDES.	Identifier les éléments rassembleurs des Laurentides pour le développement d'une identité propre à la région.	Conseil de la culture des Laurentides	Production d'un portrait régional des éléments identitaires des Laurentides
	Créer une image de marque consensuelle pour les Laurentides et en assurer la diffusion.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Propagation collective d'une image de marque
	Encourager la mise en valeur et la récurrence des événements spécifiques à la région.	Tourisme Laurentides	Renforcement de la notoriété des événements
	Valoriser la production et la consommation des produits agricoles des Laurentides.	Table de concertation agroalimentaire des Laurentides	Amplification de la production et de l'utilisation locale des produits agricoles

OBJECTIFS	MOYENS/ACTIONS	COLLABORATEURS CLÉS	CIBLES
VALORISER LES ATTRAITS NATURELS, LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE.	Consolider et développer les parcs nationaux et régionaux ainsi que les réseaux de sentiers 4 saisons.	Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides	Consolidation et pérennisation des réseaux de sentiers et des parcs
	Tout mettre en œuvre pour rehausser la valeur du Parc linéaire Le P'tit Train du Nord et du Corridor aérobique.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Mobilisation pour le développement durable du Parc linéaire et du Corridor aérobique
	Favoriser l'utilisation élargie des outils issus du Projet Paysages.	Conférence régionale des élus des Laurentides	Évolution et usage des outils
	Faciliter l'accès au patrimoine identitaire.	Conseil de la culture des Laurentides	Déploiement de la visibilité accordée au patrimoine identitaire
INSTAURER UNE CULTURE DE LA RÉUSSITE.	Promouvoir les opportunités et les modèles de réussite pour soutenir la persévérance scolaire.	Partenaires pour la réussite éducative des jeunes des Laurentides	Mise de l'avant d'activités de sensibilisation en faveur de la persévérance scolaire
ACCROÎTRE NOTRE FIERTÉ DE LA RÉUSSITE DE NOS ATHLÈTES ET DE NOS INSTITUTIONS SPORTIVES.	Favoriser un mode de vie physiquement actif.	Québec en Forme <i>Direction régionale</i>	Baisse du taux de sédentarité chez les jeunes
	Supporter et développer les initiatives sportives qui nous distinguent.	Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides	Développement et promotion d'activités et d'acteurs s'illustrant sur la scène sportive



07 RÉFÉRENCES & LEXIQUE

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES (ASSSL) (2012). *Rapport annuel de gestion 2011-2012*, Saint-Jérôme, 81 pages, [en ligne] www.santelaurentides.qc.ca

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM) (2012). « Évolution des déplacements des résidents du Grand Montréal selon les principaux motifs de déplacements », *Perspective Grand Montréal*, (mai), no.19, 8 pages.

COOPÉRATIVE NISKA (2012). *État et enjeux prioritaires pour le développement social dans les Laurentides : Rapport sur les résultats de la recherche-action*, Rapport final, 26 octobre, 131 pages.

CORPORATION DU PARC LINÉAIRE DU P'TIT TRAIN DU NORD (CPLPTN) (2013). *Rapport annuel 2012*, janvier, 44 pages. Présenté à l'assemblée générale annuelle de la CPLPTN.

PARTENAIRES POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DANS LES LAURENTIDES (PREL) (2013). *La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous*, Cahier Vert, Sainte-Thérèse, avril 2013, 4 pages. [en ligne] www.prel.qc.ca/uploads/cahier-prel-avril-2013_u130411115739.pdf (page consultée le 18 septembre 2013)

QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2013). *Panorama des régions du Québec*, édition 2013, 190 pages.

QUÉBEC. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (page consultée le 18 septembre 2013). « Perspectives démographiques, selon le groupe d'âge et le sexe, MRC et territoire équivalent des Laurentides », dans *Tableau statistique*, [en ligne] http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil15/societe/demographie/pers_demo/pers_demo15_mrc.htm

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS) (2013). *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire - Édition 2012*, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle, Direction de la sanction des études, 17 pages.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE (MFÉ) (2012). *Portrait régional de l'entrepreneuriat, Région Laurentides*, Direction des communications, 32 pages.

QUÉBEC. MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE (MFÉ) (2013). *Laurentides, Portrait régional*, Été, 11 pages.

QUÉBEC. MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP) (2012). *Les aires protégées au Québec: un héritage pour la vie, Portrait des aires protégées dans les Laurentides*, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Service des aires protégées, Division de la géomatique et de l'infographie, Québec, septembre, 1 page.

REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DES LAURENTIDES (ROCL) (2013). *Les organismes communautaires... Un investissement qui profite à tout le monde*, Saint-Jérôme, 27 pages.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE (SCF) (page consultée le 25 février 2014). « Politique pour l'égalité », dans *Politique /Orientations*, [en ligne] <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=72>

ASSSL : Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides

CITL : Conseil intermunicipal de transport Laurentides

CMM : Communauté métropolitaine de Montréal

CPLPTN : Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord

CRÉ : Conférence régionale des élus

CRNTL : Commission des Ressources naturelles et du territoire des Laurentides

GES : Gaz à effet de serre

TGIRT : Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

ISQ : Institut de la statistique du Québec

MDDEFP : Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

MELS : Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport

MFÉ : Ministère des Finances et de l'Économie

MRC : Municipalité régionale de comté

PRDIRT : Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire

PREL : Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides

ROCL : Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

SCF : Secrétariat à la condition féminine



D'argent cantonné d'azur au pin de sinople tronqué de sable, un orle d'or brochant, les armoiries des Laurentides sont timbrées d'une couronne montagnée de sinople chargée d'une fleur de lys d'argent, et soutenues à dextre d'épis de blé et à sénestre d'un rameau de feuilles d'érables.



La Conférence régionale des élus des Laurentides

CRÉ DES LAURENTIDES

Hôtel de région

161, rue de la Gare, bureau 205

Saint-Jérôme (Québec) J7Z 2B9

Tél.: 450 436-3111

Télec.: 450 436-7477

cre@crelaurentides.qc.ca

www.crelaurentides.qc.ca